



AVEN INFO N° 04-2020

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, nous allons provoquer avec les associations partenaires (FNOM, Mururoa et Tatou et Tamarie Mururoa) auprès du ministre de la santé, Monsieur Olivier VERAN (dès que le confinement sera terminé ?) une réunion de la « Commission Consultative de Suivi des Essais Nucléaires ».

Cette réunion aura pour but de faire évoluer le tableau des maladies dites « Radio-induites » afin de se rapprocher du fameux tableau UNSCEAR.

Nous souhaitons demander, entre autre, à ce que les maladies cardiovasculaires soient reconnues comme maladies radio-induites.

Pour étudier actuellement le sujet, j'ai besoin d'informations !!!!

Il s'avère que beaucoup d'entre nous, ayant séjournés au Sahara ou en Polynésie et principalement les engagés qui voyageaient à travers le monde, aient pris chaque jour de la « NIVAQUINE », médicament contre le paludisme ???

Après avoir lu les effets indésirables de ce médicament, il s'avère qu'il peut provoquer dans de rares cas des problèmes cardiovasculaires ????? d'où le risque que la commission consultative de suivi de ne pas retenir cette pathologie dans les maladies radio-induites ??

De mémoire, je n'ai aucun souvenir d'avoir pris de la NIVAQUINE à Mururoa ???

Je souhaiterais que vous puissiez rapidement m'informer si oui ou non vous preniez ce médicament (en Polynésie et au Sahara) et si vous souffrez de maladie cardiovasculaire.

Restez bien confinés, il en va de la santé de tous. Prenez bien soin de vous.

Très amicalement.

Président AVEN

Jean-Louis CAMUZAT